

Direction générale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais

Sainte-Thérèse, le 7 décembre 2018

Par courriel:

Objet : Demande d'accès à l'information concernant l'entreprise Groupe Maxdev

inc, lot 5 797 605 du cadastre du Québec.

V/réf.: EC-18-3538-00

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 22 novembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

Autorisation du 28 juillet 2016, 2 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Direction régionale des Laurentides 260, rue Sicard, bureau 200 Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X4 Téléphone : 450 433-2220 Télécopieur : 450 433-1315

Courriel: <u>elena.ciocoiu@environnement.gouv.qc.ca</u> Internet: <u>www.environnement.gouv.qc.ca</u> Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu Répondante de la Loi sur l'accès aux documents

p.j. (5)

Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques

Québec

Sainte-Thérèse, le 28 juillet 2016

## AUTORISATION Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2, article 32)

Groupe Maxdev inc. 4500 5<sup>e</sup> Avenue Val-Morin (Québec) JOT 2R0

N/Réf.:

7321-15-01-00928-10

401330141

Objet: Travaux d'égout pluvial

Mesdames, Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation du 6 janvier 2016, reçue le 12 février 2016 et complétée le 26 juillet 2016, j'autorise, conformément à l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), la titulaire ci-dessus mentionnée à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Installation de conduites d'égout pluvial destinées à la gestion des eaux pluviales d'un lot situé dans une zone industrielle.

Le projet est situé sur les lots 2 662 857 et 3 250 530 du cadastre du Québec, ville de Saint-Jérôme, MRC Rivière-du-Nord.

Coordonnées géodésiques du projet : MTM, zone 8 : 264 005 m, 5 072 488 m

La présente autorisation est délivrée sur la base des renseignements contenus dans le « Formulaire de demande d'autorisation pour réaliser un projet assujetti à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement », signé par 53-54 et 23-24 , en date du 6 janvier 2016 ainsi que dans la lettre du 26 juillet 2016, signée par 53-54 Groupe Maxdev inc..

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

2

N/Réf.: 7321-15-01-00928-10

HP/DM

401330141

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,

Hélène Proteau

Directrice régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides